



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Canadian  
Coast Guard

# PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

ÉDITION MENSUELLE N° 3  
25 mars, 2016



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la  
**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
[www.notmar.gc.ca/abonner](http://www.notmar.gc.ca/abonner)

## SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1-4
Partie 2 Corrections aux cartes.....	5-10
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	N/A
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	12-17
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume.....	18-21

Programmes Garde côtière canadienne  
Aides à la navigation et Voies navigables

## NOTES EXPLICATIVES.

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs**, les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)  
1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)  
1 mètre = 3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

### Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

### Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

**En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.**

**Cartes marines et publications canadiennes**, Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2014* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

[www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp](http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp) .

**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.

No. de la carte	Titre de la carte		Date de la dernière nouvelle édition de la carte	Système de référence géodésique	Dernière correction
	1202	Cap Éternité à/to Saint-Fulgence – Nouvelle édition – 20-MAI-94 – NAD 1927			
Date de la correction hebdomadaire de la carte	6-août-1999				LNM/D 23-Jul-1999
	Porter	un feu FI G			48°26'36.4"N 70°53'08.6"W
		(voir carte no. 1 P24)			(F2007-107) LF (700) MPO(6829264-01)
	Modification de la carte	No. de référence Carte no. 1	No. de référence de la GCC	No. du Livre des feux	No. de référence du SHC

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou (**L**) dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS ACCÈS WEB.

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web [www.notmar.gc.ca/abonner/](http://www.notmar.gc.ca/abonner/) pour s'abonner à ce nouveau service .

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web :

[www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25Jmxbmc9ZSI7](http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25Jmxbmc9ZSI7) .

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent.

Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

## MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS).

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avis à la navigation écrite en vigueur sont disponibles sur le site de la Garde côtière canadienne à [www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP).

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

### Terre Neuve et Labrador

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Port aux Basques  
49, rue Stadium  
Case postale 99  
PORT AUX BASQUES, T-N-L AOM 1C0  
Téléphone: (709) 695-2168  
Télécopieur: (709) 695-7784  
Courriel: [notshippax@dfo-mpo.gc.ca](mailto:notshippax@dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web: <http://www.ccg-gcc.gc.ca/f30407>

### Maritimes

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Sydney  
1190, Westmount Road  
SYDNEY, N.E. B1R 2J6  
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676  
Facsimilé: (902) 564-7662  
Courriel: [notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca](mailto:notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web: [www.ccg-gcc.gc.ca/f30406](http://www.ccg-gcc.gc.ca/f30406)

### Québec

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Les Escoumins  
5 rue Otis  
LES ESCOUMINS, QC  
G0T 1K0  
Téléphone: (418) 233-2308  
Facsimilé: (418) 233-3299  
Courriel: [Opsavis@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Opsavis@dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web: [www.marinfo.gc.ca/](http://www.marinfo.gc.ca/)  
Site Web: [www.marinfo.gc.ca/fr/avisecrits/index.asp](http://www.marinfo.gc.ca/fr/avisecrits/index.asp)  
Site Web: [www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship)

### Centre & Arctique

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Services de communications et trafic maritimes  
Bureau des Avis à la navigation série « C »  
401 rue King Ouest,  
PRESCOTT, ON K0E 1T0  
Téléphone: (613) 925 0666 ou 1-800-265-0237  
Facsimilé: (613) 925 4519  
Courriel: [NotshipC&A@DFO-MPO.GC.CA](mailto:NotshipC&A@DFO-MPO.GC.CA)  
Site Web: [www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship)

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Iqaluit  
Bureau des Avis à la navigations série « A » et série « H »  
Case postale 189  
IQALUIT, NU X0A 0H0  
Téléphone: (867) 979-5269  
Facsimilé: (867) 979-4264  
Courriel: [IQANORDREG@INNAV.GC.CA](mailto:IQANORDREG@INNAV.GC.CA)  
Site Web: [www.ccg-gc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship](http://www.ccg-gc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship)

\* Services disponibles en français et en anglais.

---

## INDEX

---

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM. ....	2
TRANSPORT CANADA - RESTRICTION DE VITESSE - RIVIÈRES ST- CLAIR ET DÉTROIT. ....	2
PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) PUBLICATION DE 2014.....	2
*301 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4) ....	2
*302 (P) LOUISBOURG HARBOUR – CORNE DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉE. ....	3
*303(T) STRAIT OF CANSO - SAISON D'OPÉRATION 2016 ET 2017 RÉDUITE.....	3
*304 MIRAMICHI - FEUX D'ALIGNEMENT SUPPRIMÉS.....	3
*305 SOREL-TRACY À/TO OTTERBURN-PARK - NOUVELLES BOUÉES PRIVÉES. ....	3
*306 BAIE PIASHTI À/TO PETITE ÎLE AU MARTEAU - BOUÉES PRIVÉES SUPPRIMÉES. ....	4
*307 CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPPEGAN AND/ET MISCOU HARBOUR - BOUÉES NON LUMINEUSES REMPLACÉES.....	4
*309 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS DES MARÉES DES CARTES MARINES. ....	4

**INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE**

<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>
1350	3	4912	3, 10		
1510	5	4913	4		
2067	5	4921	3		
4002	5				
4003	5				
4010	6				
4013	6				
4015	6				
4022	6				
4045	6				
4047	6				
4115	7				
4118	7				
4201	7				
4233	7				
4234	7				
4243	7, 8				
4302	3				
4321	8				
4375	8				
4376	3				
4406	8				
4429	8, 9				
4432	9, 10				
4456	4, 10				
4617	10				

**PARTIE 1**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.**

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.**

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à [www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php](http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.**

**ÉDITIONS DES CARTES**

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

**CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"**

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

**NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"**

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

**RÉIMPRESSIONS**

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à [www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp](http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

**Contexte**

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

**Soins à apporter à votre carte ISD**

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**PARTIE 1**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.**

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ».

Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

**TRANSPORT CANADA - RESTRICTION DE VITESSE - RIVIÈRES ST-CLAIR ET DÉTROIT.**

Depuis le 14 novembre 2012, la taille de la zone de restriction de vitesse actuellement en place conformément au Règlement sur la sécurité de la navigation dans les rivières St. Clair et Détroit entre le feu de la rivière Détroit et le feu de l'île Peach/Peche Island est réduite en déplaçant l'extrémité sud de la zone de restriction de vitesse de son emplacement actuel au feu de la Rivière Détroit à un nouvel emplacement au feu NO D33 de la Pointe Bar. (Cet avis fait référence à l'avis précédemment publié en novembre 2012 portant le numéro \*1103)

**PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) PUBLICATION DE 2014.**

Partie I - page 1 de 10  
PRÉAVIS

**Le service commercial de correspondance publique**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les modifications suivantes au service commercial de correspondance publique de la Garde côtière canadienne, fourni par des centres des Services de communications et de trafic maritimes désignés, prendront effet :

Toutes les communications navire-terre à longue distance seront gérées par le fournisseur de services téléphoniques habituel en tant qu'appels à frais virés.

Les personnes qui tenteront de faire des appels téléphoniques terre-navire devront passer par le centre des SCTM approprié qui se chargera d'établir la communication.

Les centres des SCTM fournissant un service commercial de correspondance publique apparaissent dans la partie 2 des Aides radio à la navigation maritime.

**\*301 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4)**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION
<b>Nouvelle édition</b>			
R/M1434	Croil Islands to/à Cardinal	1:25000	24-APR-2015
R/M3534	Plans - Howe Sound	1:12000	27-MAR-2015
R/M4002	Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence	1:750000	30-OCT-2015
R/M4652	Humber Arm Meadows Point to/à Humber River	1:14600	29-MAY-2015
R/M4841	Cape St Mary's to/à Argentia	1:60000	29-MAY-2015

PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**\*302 (P) LOUISBOURG HARBOUR – CORNE DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉE.**

Référence Carte : 4376

La Garde Côtière Canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

La corne de brume de Louisbourg LL (756), (45° 54'24.0"N 059° 57' 30.5"W). Le feu et la structure demeureront.

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à :

Surintendant,  
Aides à la navigation et Voies navigables,  
Garde côtière canadienne,  
Boîte postale 5667,  
St-John's, NL, A1C 5X1  
Téléphone : 709-772-4062  
Courriel : [denise.veber@dfo-mpo.gc.ca](mailto:denise.veber@dfo-mpo.gc.ca)

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2016-012)

**\*303(T) STRAIT OF CANSO - SAISON D'OPÉRATION 2016 ET 2017 RÉDUITE.**

Référence carte: 4302

Les navigateurs sont avisés que due aux travaux majeurs d'entretien de la chaussée du pont tournant, la saison d'opérations du canal de Canso sera réduite pour les deux prochaines années. Pour les saisons de navigation 2016 et 2017, le canal de Canso sera en opération selon l'horaire suivant:

2016- Du 14 avril au 31 octobre.

2017- Du 15 mai au 24 décembre.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Arden Boutilier  
Agent responsable  
Canal de Canso  
Téléphone: (902) 625-1973  
Courriel: [Arden.Boutilier@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Arden.Boutilier@dfo-mpo.gc.ca)

**\*304 MIRAMICHI - FEUX D'ALIGNEMENT SUPPRIMÉS.**

Référence: avis 611(P)/15 LF (1218) et LF (1219) est annulé. (Carte 4912)

(G2016-003, 004)

**\*305 SOREL-TRACY À/TO OTTERBURN-PARK - NOUVELLES BOUÉES PRIVÉES.**

Référence carte: 1350

Nouvelles bouées privées de renseignement non lumineuses:

Sorel-Tracy no1 LF (12763) couleur blanche et orange (46°01' 09".1N 073°07' 55".2W)

Sorel-Tracy no2 LF (12764) couleur blanche et orange (46°01' 12".7N 073°07' 58".8W)

Sorel-Tracy no3 LF (12765) couleur blanche et orange (46°01' 36".5N 073°07' 58".8W)

(Q2016-023, 024, 025)

**PARTIE 1**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*306 BAIE PIASHTI À/TO PETITE ÎLE AU MARTEAU - BOUÉES PRIVÉES SUPPRIMÉES.**

Référence carte: 4456

Les bouées privées sphériques jaunes d'avertissement suivantes ont été supprimées:

Coin N.O. île Saint-Charles LF (11761) (50°12' 27".2N 063°18' 06".9W)  
Coin N.E. île Saint-Charles LF (11762) (50°12' 24".8N 063°17' 46".8W)  
Coin S.O. île Saint-Charles LF (11763) (50°12' 14".4N 063°18' 10".4W)  
Coin S.E. île Saint-Charles LF (11764) (50°12' 12".1N 063°17' 50".5W)

(Q2016-006, 007, 008, 009)

**\*307 CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPPEGAN AND/ET MISCOU HARBOUR - BOUÉES NON LUMINEUSES REMPLACÉES.**

Référence carte: 4913

Les bouées non lumineuses suivantes ont été remplacées par des bouées lumineuses:

EA31 LF (6272.26) remplacée par bouée lumineuse EA31 LF (1272.26) FI 4s verte (47°52' 58".7N 064°31' 47".6W)  
EA37 LF (6272.29) remplacée par bouée lumineuse EA37 LF (1272.29) FI 4s verte (47°53' 15".2N 064°30' 57".6W)

(G2015-153, 154)

**\*309 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS DES MARÉES DES CARTES MARINES.**

Les navigateurs sont avisés que les niveaux marégraphiques inscrits dans l'édition 2016 des Tables des marées et courants du Canada, volumes 2 et 3, ont été mis à jour. Cette révision a pour but de rendre les prédictions de marées plus précises en temps et en hauteur. Cela occasionnera des corrections aux tableaux de renseignements sur les marées portés sur les cartes. Ces corrections seront publiées durant l'année 2016, par l'émission d'Avis aux navigateurs.

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 3/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

<b>1510 - Laval à/to Baie de Vaudreuil - A-B - Sheet/Feuille 2 - Nouvelle édition - 04-JUIN-2010 - NAD 1983</b>		
04-MARS-2016		LNMD. 05-FÉVR-2016
Porter	une bouée espar d'obstacle privée blanc et orange, Priv (Voir la carte n° 1, Qs) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479210	45°31'48.5"N 073°54'12.8"W  (Q2016010) MPO(6409333-01)
<b>2067 - Hamilton Harbour - Nouvelle édition - 15-JUIN-2007 - WGS84</b>		
18-MARS-2016		LNMD. 18-DÉC-2015
Porter	une bouée espar d'obstacle privée blanc et orange, marquée 1 (Voir la carte n° 1, Qs) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA573362	43°16'22.2"N 079°53'03.8"W  (B2015014) MPO(6604194-01)
Porter	une bouée espar d'obstacle privée blanc et orange, marquée 2 (Voir la carte n° 1, Qs) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA573362	43°16'26.8"N 079°53'08.5"W  (B2015015) MPO(6604195-01)
Porter	une bouée espar d'obstacle privée blanc et orange, marquée 4 (Voir la carte n° 1, Qs) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA573362	43°16'43.4"N 079°53'18.2"W  (B2015017) MPO(6604196-01)
Porter	une bouée espar d'obstacle privée blanc et orange, marquée 3 (Voir la carte n° 1, Qs) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA573362	43°16'35.0"N 079°53'13.8"W  (B2015018) MPO(6604197-01)
Rayer	une épave submergée avec une profondeur couvrant de 2.4 mètres (Voir la carte n° 1, K22, Ka) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA573362	43°16'33.6"N 079°51'12.4"W  MPO(6604200-01)
Porter	une profondeur de 5.2 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA573362	43°16'34.0"N 079°51'13.7"W  MPO(6604200-02)
<b>4002 - Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence - Nouvelle édition - 30-OCT-2015 - NAD 1983</b>		
04-MARS-2016		LNMD. 19-FÉVR-2016
Modifier	FI 15M pour lire FI 13M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA179245, CA276271, CA376303	46°02'02.7"N 059°40'49.5"W  (G2015157) LF(767) MPO(6307448-01)
<b>4003 - Cape Breton to/à Cape Cod - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983</b>		
04-MARS-2016		LNMD. 26-FÉVR-2016
Modifier	FI 15M pour lire FI 13M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA179245, CA276271, CA376303	46°02'20.0"N 059°40'25.0"W  (G2015157) LF(767) MPO(6307448-01)

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 3/2016

PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES

- 4010 - Bay of Fundy / Baie de Fundy (Inner portion / partie intérieure) - Nouvelle édition - 14-FÉVR-2003 - NAD 1983**  
04-MARS-2016 LNM/D. 15-MAI-2015
- Rayer le feu F 44°56'53.3"N 065°15'53.8"W  
(Voir la carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276241  
(F2016003) LF(197) MPO(6307456-01)
- Porter un feu FIR 44°56'57.7"N 065°15'55.7"W  
(Voir la carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276241  
(F2016004) LF(197.3) MPO(6307456-02)
- 4013 - Halifax to/à Sydney - Nouvelle édition - 06-SEPT-2002 - NAD 1983**  
04-MARS-2016 LNM/D. 12-FÉVR-2016
- Modifier FI 3s 64ft 15M pour lire FI 15s 64ft 13M vis-à-vis le feu 46°02'03.0"N 059°40'47.1"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA179245, CA276271, CA376303  
(G2015157) LF(767) MPO(6307448-01)
- 4015 - Sydney to/à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-MARS-2003 - NAD 1983**  
04-MARS-2016 LNM/D. 12-FÉVR-2016
- Modifier FI 3s 64ft 15M pour lire FI 15s 64ft 13M vis-à-vis le feu 46°02'03.0"N 059°40'47.1"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA179245, CA276271, CA376303  
(G2015157) LF(767) MPO(6307448-01)
- 4022 - Cabot Strait and approaches / Détroit de Cabot et les approches, Scatarie Island to/à Anticosti Island /  
Île D'Anticosti - Nouvelle édition - 17-JANV-2003 - NAD 1983**  
04-MARS-2016 LNM/D. 12-FÉVR-2016
- Modifier FI 3s 64ft 15M pour lire FI 15s 64ft 13M vis-à-vis le feu 46°02'03.0"N 059°40'47.1"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA179245, CA276271, CA376303  
(G2015157) LF(767) MPO(6307448-01)
- 4045 - Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable to/au St. Pierre Bank/Banc de Saint Pierre**  
**Nouvelle édition - 10-OCT-2003 - NAD 1983**  
04-MARS-2016 LNM/D. 05-FÉVR-2016
- Modifier FI 3s 19m 15M pour lire FI 15s 19m 13M vis-à-vis le feu 46°02'03.0"N 059°40'33.5"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA179245, CA276271, CA376303  
(G2015157) LF(767) MPO(6307448-01)
- 4047 - St. Pierre Bank/Banc de Saint-Pierre to/au Whale Bank/Banc de la Baleine**  
**Nouvelle édition - 09-OCT-1998 - NAD 1983**  
11-MARS-2016 LNM/D. 04-DÉC-2015
- Déplacer la bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y, marquée 44138 de 44°15'29.9"N 053°37'24.5"W  
(Voir la carte n° 1, Q58) à 44°13'00.0"N 053°36'00.0"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091  
(G2016008) LF(664.8) MPO(6307461-01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 3/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**4115 - Passamaquoddy Bay and/et St. Croix River - Nouvelle édition - 24-FÉVR-2012 - WGS84**

18-MARS-2016

LNMD. 15-AOÛT-2014

Remplacer le quai par un quai en ruine et la légende Ru (Voir la carte n° 1 F33.1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476035

joignant 44°59'41.3"N 066°56'46.6"W  
44°59'41.3"N 066°56'42.8"W  
et 44°59'42.6"N 066°56'42.8"W  
MPO(6307454-02)

Remplacer le quai et la légende Public par un quai en ruine et la légende Ru (Voir la carte n° 1 F33.1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476035

entre 44°56'48.7"N 066°58'25.0"W  
et 44°56'47.5"N 066°58'20.4"W

MPO(6307454-04)

**4118 - St. Marys Bay - Nouvelle édition - 13-NOV-1998 - NAD 1983**

04-MARS-2016

LNMD. 22-MAI-2015

Porter prolongation de brise-lames (Voir la carte n° 1, F4.1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576060

entre 44°05'03.2"N 066°12'19.7"W  
et 44°05'03.5"N 066°12'15.0"W

(F2016002) MPO(6307455-02)

Déplacer le feu FIG (Voir la carte n° 1, P1)

de 44°05'03.2"N 066°12'19.8"W  
à 44°05'03.5"N 066°12'15.0"W  
(F2016002) LF(243.0) MPO(6307455-04)

**4201 - Halifax Harbour - Bedford Basin - Nouvelle édition - 11-AOÛT-2000 - NAD 1983**

11-MARS-2016

LNMD. 21-NOV-2014

Rayer la bouée cylindrique d'amarrage orange et blanc, marquée 2 (Voir la carte n° 1, Q40)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576001

44°42'19.8"N 063°39'21.0"W

MPO(6307462-01)

**4233 - Cape Canso to/à Country Island - Carte nouvelle - 11-JANV-1991 - NAD 1983**

11-MARS-2016

LNMD. 10-OCT-2014

Porter une épave Wk avec une profondeur connue de 18 mètres, 2 décimètres. (Voir la carte n° 1, K26)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376109

45°07'30.2"N 061°37'05.0"W

MPO(6307464-01)

**4234 - Country Island to/à Barren Island - Carte nouvelle - 10-AVR-1987 - NAD 1983**

11-MARS-2016

LNMD. 08-JANV-2016

Porter une épave Wk avec une profondeur connue de 18 mètres, 2 décimètres. (Voir la carte n° 1, K26)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376109

45°07'30.2"N 061°37'05.0"W

MPO(6307464-01)

**4243 - Cape St. Marys - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983**

04-MARS-2016

LNMD. 05-FÉVR-2016

Rayer le feu FIG (Voir la carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576060

44°05'03.1"N 066°12'20.7"W

(F2016002) LF(243) MPO(6307455-01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 3/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	un brise-lames avec des gros galets (Voir la carte n° 1, F4.2)	joignant 44°05'03.5"N 066°12'20.5"W 44°05'03.7"N 066°12'15.0"W 44°05'03.3"N 066°12'15.0"W et 44°05'03.2"N 066°12'20.3"W (F2016002) MPO(6307455-02)
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576060	
Porter	un feu FIG (Voir la carte n° 1, P1)	44°05'03.5"N 066°12'15.0"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576060	(F2016002) LF(243.0) MPO(6307455-03)
Rayer	la profondeur de 2 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	44°05'03.2"N 066°12'19.2"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576060	MPO(6307455-10)
<b>4321 - Cape Canso to Liscomb Island - Nouvelle édition - 08-OCT-2004 - NAD 1983</b>		
	11-MARS-2016	LNMD. 04-DÉC-2015
Porter	une épave Wk avec une profondeur connue de 18 mètres, 2 décimètres. (Voir la carte n° 1, K26)	45°07'30.2"N 061°37'05.0"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376109	MPO(6307464-01)
<b>4375 - Guyon Island to/à Flint Island - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983</b>		
	04-MARS-2016	LNMD. 12-FÉVR-2016
Modifier	FI 3s 64ft 15M pour lire FI 15s 64ft 13M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	46°02'03.0"N 059°40'33.5"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA179245, CA276271, CA376303	(G2015157) LF(767) MPO(6307448-01)
<b>4406 - Tryon Shoals to/à Cape Egmont - Nouvelle édition - 27-FÉVR-1998 - NAD 1983</b>		
	11-MARS-2016	LNMD. 26-FÉVR-2016
Rayer	NOTE "Channel Staked/Chenal marqué pa des pieux" Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376178	46°02'23.5"N 064°02'41.6"W
		MPO(6307463-02)
<b>4429 - Havre Saint-Pierre et les approches/and Approches - Nouvelle édition - 18-FÉVR-2011 - NAD 1983</b>		
	18-MARS-2016	LNMD. 25-DÉC-2015
Rayer	les limites de ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.1)	joignant 50°13'43.2"N 063°32'58.8"W 50°13'53.4"N 063°32'41.4"W 50°13'36.0"N 063°31'36.0"W 50°13'16.6"N 063°31'46.1"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	50°13'25.4"N 063°32'31.3"W et 50°13'43.2"N 063°32'58.8"W MPO(6409304-01)
Rayer	une ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.2)	50°13'35.0"N 063°32'15.8"W
		MPO(6409304-02)
Porter	un trait continu d'alignement de route (Voir la carte n° 1, M1)	entre 50°14'26.5"N 063°38'47.4"W et 50°14'52.9"N 063°45'02.2"W
	La partie utile de l'alignement est plus longue que ce qui est présentement indiquée sur la carte Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	(Q2015187) LF(1590) MPO(6409320-01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 3/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la bouée espar d'avertissement privée jaune, Priv (Voir la carte n° 1, Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	50°13'43.2"N 063°32'58.8"W  (Q2016001) MPO(6409324-01)
Rayer	la bouée espar d'avertissement privée jaune, Priv (Voir la carte n° 1, Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	50°13'53.4"N 063°32'41.4"W  (Q2016002) MPO(6409325-01)
Rayer	la bouée espar d'avertissement privée jaune, Priv (Voir la carte n° 1, Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	50°13'36.0"N 063°31'36.0"W  (Q2016003) MPO(6409326-01)
Rayer	la bouée espar d'avertissement privée jaune, Priv (Voir la carte n° 1, Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	50°13'16.6"N 063°31'46.1"W  (Q2016004) MPO(6409327-01)
Rayer	la bouée espar d'avertissement privée jaune, Priv (Voir la carte n° 1, Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	50°13'25.4"N 063°32'31.3"W  (Q2016005) MPO(6409328-01)
<b>4432 - Archipel de Mingan - Nouvelle édition - 11-MARS-2011 - NAD 1983</b>		
18-MARS-2016		LN/D. 05-JUIN-2015
Rayer	les limites de ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.1)  Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	joignant 50°13'43.2"N 063°32'58.8"W 50°13'53.4"N 063°32'41.4"W 50°13'36.0"N 063°31'36.0"W 50°13'16.6"N 063°31'46.1"W 50°13'25.4"N 063°32'31.3"W et 50°13'43.2"N 063°32'58.8"W MPO(6409304-01)
Rayer	une ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.2)	50°13'35.0"N 063°32'15.8"W  MPO(6409304-02)
Porter	un trait continu d'alignement de route (Voir la carte n° 1, M1) La partie utile de l'alignement est plus longue que ce qui est présentement indiquée sur la carte Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	entre 50°14'32.7"N 063°40'15.7"W et 50°14'52.9"N 063°45'02.2"W  (Q2015187) LF(1590) MPO(6409320-01)
Rayer	la bouée espar d'avertissement privée jaune, Priv (Voir la carte n° 1, Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	50°13'43.2"N 063°32'58.8"W  (Q2016001) MPO(6409324-01)
Rayer	la bouée espar d'avertissement privée jaune, Priv (Voir la carte n° 1, Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	50°13'53.4"N 063°32'41.4"W  (Q2016002) MPO(6409325-01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 3/2016**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la bouée espar d'avertissement privée jaune, Priv (Voir la carte n° 1, Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	50°13'36.0"N 063°31'36.0"W  (Q2016003) MPO(6409326-01)
Rayer	la bouée espar d'avertissement privée jaune, Priv (Voir la carte n° 1, Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	50°13'16.6"N 063°31'46.1"W  (Q2016004) MPO(6409327-01)
Rayer	la bouée espar d'avertissement privée jaune, Priv (Voir la carte n° 1, Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	50°13'25.4"N 063°32'31.3"W  (Q2016005) MPO(6409328-01)
<b>4456 - Baie Piashti à/to Petite Île au Marteau - Nouvelle édition - 30-AOÛT-2013 - NAD 1983</b> 18-MARS-2016		
Rayer	une ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.2) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379131	50°12'19.6"N 063°17'58.7"W  MPO(6409300-01)
Rayer	les limites de ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.1)  Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379026, CA579004	joignant 50°13'43.2"N 063°32'58.8"W 50°13'53.4"N 063°32'41.4"W 50°13'36.0"N 063°31'36.0"W 50°13'16.6"N 063°31'46.1"W 50°13'25.4"N 063°32'31.3"W et 50°13'43.2"N 063°32'58.8"W MPO(6409304-01)
Rayer	une ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.2)	50°13'35.0"N 063°32'15.8"W  MPO(6409304-02)
<b>4617 - Long Harbour, Erco Wharf - Nouvelle édition - 30-AVR-2010 - NAD 1983</b> 25-MARS-2016		
Coller	l'annexe graphique Télécharger l'annexe graphique - <a href="http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4617PA_20160222.pdf">http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4617PA_20160222.pdf</a> Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576301	47°25'15.0"N 053°49'30.0"W  MPO(6307490-01)
<b>4912 - Continuation A - Nouvelle édition - 27-JANV-2006 - NAD 1983</b> 04-MARS-2016		
Rayer	le feu d'alignement antérieur Iso Y 13m (Voir la carte n° 1, P20.2) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476126	47°00'57.9"N 065°32'44.1"W  (G2016003) LF(1218) MPO(6307452-01)
Rayer	le feu d'alignement postérieur Iso Y 4s16m, l'alignement de route et les azimuts 098½° - 278½° (Voir la carte n° 1, P20.2, Pe) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476126	47°00'58.1"N 065°32'46.3"W  (G2016004) LF(1219) MPO(6307452-02)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 3/2016**

**PARTIE 3  
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, deuxième édition, 2008 —

Chapitre 5 — Paragraphe 66, dernière ligne

Ajouter : Une **conduite sous-marine**, qui commence à quelque 0,4 mille à l'Est de l'extrémité du quai Vale, s'allonge dans Long Harbour en direction WSW sur quelque 2,7 milles; la **prudence** s'impose.

(N2016-00.5)

ATL 104 — Cape North à Cape Canso (y compris Bras d'Or Lake), deuxième édition, 2010 —

Chapitre 1 — Paragraphe 102

Supprimer : « Un **feu** (766), ... Western Point. »

Remplacer par : Un **feu** (766), reposant sur une tour en treillis portant des marques de jour rouges et blanches, est placé sur Western Point.

(A2016-004.2)

Chapitre 1 — Paragraphe 124, après « Rouse Point, »

Supprimer : placé sur un hangar blanc

Remplacer par : placé sur une tour en treillis portant des marques de jour rouges et blanches

(A2016-004.3)

ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), première édition, 2006 —

Chapitre 1 — Paragraphe 42, après « câbles aériens. »

Insérer : Un deuxième **câble sous-marin** s'allonge sur 0,25 mille à partir de la rive de l'île du Cap-Breton, à courte distance au NW de l'entrée du canal. Un troisième **câble sous-marin** franchit Strait of Canso, à courte distance au NW de la chaussée surélevée de Canso.

(A2016-008.4)

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 33 et le pictogramme de feu attenant.

(Q2016-012.1)

INDEX — Après « Rochette, pointe, C4/P153 » (version imprimée sur demande)

Supprimer : Rockhill, pointe, C2/P33

(Q2016-012.2)

INDEX — Après « Rochette, pointe, 123 »

Supprimer : Rockhill, pointe, 44

(Q2016-012.2)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, troisième édition, 2011 —

Chapitre 1 — Supprimer le paragraphe 123.1.

(Q2015-075.1)

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 1 — Supprimer le paragraphe 140 et le pictogramme d'avertissement attendant. (Q2016-001.1)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, troisième édition, 2009 —

Chapitre 2 — Après le paragraphe 194

Insérer : 194.1 **Limite de vitesse.** — Dans le chenal du Sud, entre l'extrémité de l'île Grosbois et le canal Molson (45°35'N, 73°28'W), les bâtiments à propulsion mécanique et électrique doivent respecter la vitesse maximale de 5,4 nœuds (10 km/h) sur le fond entre les **bouées** de contrôle (privées) et la rive ainsi que dans la Passe, le chenal connu sous le nom Bras Nord entre l'île Saint-Jean et l'île à Pinard et la Grande Rivière dans les îles de Boucherville.

(Q2016-008.1)

Chapitre 2 — Attenant au paragraphe 194.1, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(Q2016-008.2)

ANNEXE — **Tableau des services aux ports de plaisance**

CHAPITRE 2 : De Trois-Rivières à Montréal

Porter la correction suivante dans la colonne « Téléphone ».

Nom et lieu	Téléphone
Club nautique de Mézy Boucherville	450-449-6487

(Q2016-008.3)

ATL 120 — Labrador, Camp Islands à Hamilton Inlet (y compris Lake Melville), première édition, 2004 —

Chapitre 2 — Paragraphe 140, dernière ligne

Ajouter : Un autre haut-fond, recouvert d'au moins 47 pieds (14,3 m) d'eau, est indiqué sur la carte à l'ESE de Dooley Ledge.

(N2016-00.6)

Chapitre 2 — Paragraphe 208, après « faible distance au Sud. »

Insérer : Un haut-fond, recouvert d'au moins 25 pieds (7,6 m) d'eau, est indiqué sur la carte à 0,4 mille au Nord de Boulton Rock.

(N2016-00.7)

Chapitre 2 — Paragraphe 212

Supprimer : un récif, couvert de 23 pieds (7 m) d'eau, gît

Remplacer par : trois récifs, recouverts de 19, 23 et 31 pieds (5,8, 7 et 9,4 m) d'eau, gisent

(N2016-00.8)

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 2 — Paragraphe 267  
Supprimer : 0,5 m (2 pi)  
Remplacer par : 1 pied (0,2 m)

(N2016-00.9)

Chapitre 2 — Paragraphe 329  
Supprimer : 7 pieds (2,1 m)  
Remplacer par : 2 pieds (0,6 m)

(N2016-01.0)

Chapitre 2 — Paragraphe 329  
Supprimer : 12 pieds (3,7 m)  
Remplacer par : 5 pieds (1,5 m)

(N2016-01.1)

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, deuxième édition, 2010 —

Chapitre 4 — Paragraphe 96  
Supprimer : « *En 2010, ... dans la partie Est.* »  
Remplacer par : *En 2015, la profondeur utile était de 15 pieds [4,6 m] dans le chenal.*

(C2016-004.01)

CEN 302 — Lac Ontario, première édition, 1996 —

Chapitre 2 — Paragraphe 27  
Supprimer : « *En 1976, ... à l'extrémité Ouest.* »  
Supprimer : « *Des bouées d'amarrage ... de Navy Point.* »

(C2016-007.01)

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 29.

(C2016-007.02)

Chapitre 4 — Après le paragraphe 45  
Insérer : <sup>45.1</sup> *Credit Village Marina*, exploité par la ville de Mississauga, offre des postes d'amarrage équipés de prises d'eau et d'électricité. Le port de plaisance est situé dans un bassin qui se trouve du côté Est de Credit River, à courte distance en aval de la passerelle.

(C2016-006.01)

Chapitre 4 — Paragraphe 47  
Supprimer : 3,7 m (12 pi).  
Remplacer par : 3,6 m (11,8 pi). Une **passerelle**, laissant une hauteur libre de 2,3 m (7,5 pi), enjambe Credit River à courte distance en aval du pont-route.

(C2016-006.02)

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

CEN 303 — Welland Canal et Lac Érié, première édition, 1996 —

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 94.1

Remplacer par : <sup>94.1</sup> *Un chenal d'accès dragué conduit depuis l'eau profonde de Niagara River jusqu'à l'entrée aval de Little River. En 2015, la profondeur utile de mi-chenal était de 3½ pieds [1,1 m]. L'entrée amont de Little River offre (1980) une profondeur utile signalée de 4 pieds [1,2 m] et est jalonnée par un alignement privé orienté à 344°; à l'intérieur, les profondeurs varient entre 4 et 7 pieds [1,2 et 2,1 m].*

(C2016-003.01)

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 132

Remplacer par : <sup>132</sup> *Buffalo possède des quais dans l'avant-port, Buffalo Ship Canal et Buffalo River. Pour obtenir des renseignements relatifs aux principaux quais dans le port de Buffalo, consulter le tableau des installations portuaires de la publication U.S. Coast Pilot 6. Toutes les installations sont raccordées aux routes et la plupart aux voies ferrées. Nombre de jetées et quais sont équipés de prises d'eau.*

(C2016-008.01)

CEN 304 — Detroit River, Lac Sainte-Claire, St. Clair River, première édition, 1996 —

Chapitre 2 — Paragraphe 23

Supprimer : *Ted Dudley's*

Remplacer par : *Urban Surf*

(C2016-005.01)

Chapitre 2 — Paragraphe 29, après « glace et essence. »

Supprimer : « *Shoreline Marine, ...* d'embarcations. »

(C2016-005.02)

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 38.

(C2016-005.03)

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 39.

(C2016-005.04)

Chapitre 2 — Paragraphe 43

Supprimer : *JR's Sunset Grill and Marina*

Remplacer par : *Quinlan's Family Marina*

(C2016-005.05)

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 49 et le pictogramme de port de plaisance attenant.

(C2016-005.06)

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 55.1.	(C2016-005.07)
Chapitre 2 — Paragraphe 70 Supprimer : et du combustible	(C2016-005.08)
Chapitre 2 — Paragraphe 77 Supprimer : <i>Marine Park</i> , port de plaisance de la <i>St. Clair Commission</i> , Remplacer par : Le port de plaisance <i>Mitchell's Bay Marine Park Limited</i>	(C2016-005.09)
Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 80.	(C2016-005.10)
Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 83.	(C2016-005.11)
Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 84.	(C2016-005.12)
INDEX — Après « Sainte-Claire, lac C2/P1 » (version imprimée sur demande) Supprimer : St. Luke, C2/P83	(C2016-005.13)
INDEX — Après « Sainte-Claire, lac, 19 » Supprimer : St. Luke, 26	(C2016-005.13)
Voie navigable Trent-Severn, septième édition, 1989 —	
Chapitre VI — Supprimer le paragraphe 139.	(C2016-002.01)
Chapitre VI — Supprimer le paragraphe 147.	(C2016-002.02)
Chapitre VI — Paragraphe 148 Supprimer : <i>Gull Rock Marina</i> , à Lakeview Remplacer par : <i>Golden-Medonte Powerboat Club</i> , à Oro Station	(C2016-002.03)
Chapitre VI — Supprimer le paragraphe 152.	(C2016-002.04)

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Chapitre VI — Après le paragraphe 162  
Insérer : <sup>162.1</sup> *Hawkestone Yacht Club* est un club privé  
situé à courte distance au Nord du quai public et ses  
installations sont réservées uniquement à l'usage  
des membres. L'entrée est jalonnée par des feux  
entretenus à titre privé. (C2016-002.05)
- Chapitre VI — Supprimer le paragraphe 165. (C2016-002.06)
- Chapitre VII — Supprimer le paragraphe 11. (C2016-002.07)
- Chapitre VII — Supprimer le paragraphe 16. (C2016-002.08)
- Chapitre VII — Paragraphe 18  
Supprimer : *Inner Harbour Marina*  
Remplacer par : *Mariposa Landing* (C2016-002.09)
- Chapitre VII — Paragraphe 19  
Supprimer : *Couchiching Marina*  
Remplacer par : *Bridge Port (Hot Knots) Marina* (C2016-002.10)
- Chapitre VII — Supprimer le paragraphe 62. (C2016-002.11)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est**  
Édition 3/2016

**PARTIE 5**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ---- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- inale	Description ---- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ---- Signaux de brume
-----	-----	---	------------------------------	---	-------------------------	---	---------------------------------------

Les modifications sont surlignées en **jaune**.

**TERRE-NEUVE**

176.1	Crabbes River Harbour - Bouée lumineuse XD5	48 13 12.2 058 51 50.4	FI G 4s	.....	.....	Espar vert, marqué "XD5".	Saisonnier.  Carte:4022 Éd. 03/16 (N16-001)
-------	---	---------------------------	---------	-------	-------	------------------------------	--

**ATLANTIQUE**

51.1 H4144	Richardsonville	44 59 36.4 066 56 40.6	Iso G 4s	.....	.....	Mât cylindrique, marque de jour carrée verte, blanche et noire. 6.5	Feu de haut fond À longueur d'année. Réflecteur radar  Carte:4124 Éd. 03/16 (F16-009)
---------------	-----------------	---------------------------	----------	-------	-------	--	--

54 H4141	Feu de Bag Ledge	44 59 59.5 066 56 26	FI Y 4s	2.7	2	Mât cylindrique, <b>pole avec un ruban jaune</b> 7	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Réflecteur radar.  Carte:4124 Éd. 03/16 (F16-008)
-------------	---------------------	-------------------------	---------	-----	---	---	--

<b>197</b>							Rayé du livre  Carte:4010 Éd. 03/16 (F16-003)
------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>197.3</b>	<b>Port Lorne</b> brise-lames	Rive sud 44 56 57.7 065 15 55.7	FI R 4s	3	2	Mât de révérence aluminium, marque de jour triangulaire rouge. 3	À longueur d'année.  Carte : 4010 Éd. 03/16 (F16-004)
--------------	----------------------------------	---------------------------------------	---------	---	---	---	--

243 H3846	Cape St. Marys, brise-lames	Sur massif d'enrochements brise-lames. 44 05 03.5 066 12 15	FI G 4s	8	4	Mât de révérence aluminium. Deux marques de jour babords, face au 180° et 220° vrai.	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.  Carte:4118 Éd. 03/16 (F16-002)
--------------	--------------------------------	---	---------	---	---	---	---

<b>664.5</b>	<b>Banquereau</b> bouée SADO lumineuse 44139	44 14 03.0 057 05 44.4	FI (5) Y 20s	.....	.....	Bouée lumineuse jaune SADO.	Privée. À longueur d'année.  Carte:4045 Éd. 03/16 (G16-005)
--------------	---	---------------------------	--------------	-------	-------	--------------------------------	---

<b>664.6</b>	<b>Laurentian Fan</b> Bouée SADO lumineuse 44141	43 00 00 057 59 57.2	FI (5) Y 20s	.....	.....	Bouée lumineuse jaune SADO.	Privée. À longueur d'année.  Carte:4001 Éd. 03/16 (G16-006)
--------------	---	-------------------------	--------------	-------	-------	--------------------------------	---

<b>664.7</b>	<b>East Scotia</b> Slope Bouée SADO Lumineuse 44137	42 15 42 061 59 54	FI (5) Y 20s	.....	.....	Bouée lumineuse jaune SADO.	Privée. À longueur d'année.  Carte:4003 Éd. 03/16 (G16-007, 021)
--------------	---	-----------------------	--------------	-------	-------	--------------------------------	--

<b>664.8</b>	<b>Southwest Grand</b> Banks bouée SADO lumineuse 44138	44 13 00 053 36 00	FI (5) Y 20s	.....	.....	Bouée lumineuse jaune SADO.	Privée. À longueur d'année.  Carte:4006 Éd. 03/16 (G16-008)
--------------	--	-----------------------	--------------	-------	-------	--------------------------------	---

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 3/2016**

**PARTIE 5  
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu			Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
692 H3426	Park Point - alignement	Sur une pointe, côté Ouest du détroit. 45 32 35.8 061 19 16	F	Y	.....	12.3	<b>15</b>	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 11.0	Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Lumière clignotante blanche de localisation sur le site En opération 24h.
			FI	W	4s	13.2	.....		
693 H3426.1		146°18' 316.9m du feu antérieur.	F	Y	.....	25.1	<b>15</b>	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 19.3	Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Lumière clignotante blanche de localisation sur le site En opération 24h.  <b>Carte:4302 Éd. 03/16 (G16-023)</b>
			FI	W	4s	25.6	.....		
766 H744	Main-à-Dieu	Pointe Ouest de l'île Scatarie. 46 00 13.6 059 47 41	FI	W	4s	24.7	7	Tour à claire-voie, 3 marques de jour rectangulaires, bandes Horizontales rouge et blanche. 9.9	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Visible de tous les points d'approche. <b>Carte:4377 Éd.03/16 (G16-009)</b>
767 H742	Scatarie	Pointe NE. de l'île Scatarie. 46 02 04.3 059 40 33.7	FI	W	<b>15s</b>	19.5	<b>13</b>	Tour carrée, 3 marques de jour rectangulaires bandes horizontales rouges et blanches. 13.9	<b>Lum. 1 s; obs. 14 s.</b> Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.  Cornet - Son 2 s; sil. 3 s; son 2 s; sil. 3 s; son 2 s; sil. 48s. Le cornet est orienté à 105°.  <b>Carte:4375 Éd. 03/16 (G15-157)</b>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 3/2016**

**PARTIE 5  
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ---- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ---- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ---- Signaux de brume
820 H802	Maclvers Point - alignement	Sur le rivage. 46 02 05.9 060 55 27.8	Iso W 2s	3.6	10	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 3.6	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Pour activer les feux d'alignement, les navigateurs peuvent appuyer cinq (5) fois d'une durée de 0.5 secondes sur le déclic du microphone radio dans une fenêtre de dix (10) secondes; les feux seront en opération et demeureront actif pour 15 minutes. Les feux demeureront actifs pour 15 minutes et peuvent être réactivé comme requis. Utiliser la voie 65 -156.275 MHz.
821 H802.1		066°23' 33m du feu antérieur.	Iso W 2s	8.1	10	Tour à claire-voie, carrée marque de jour blanche, bande verticale rouge. 6.5	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Pour activer les feux d'alignement, les navigateurs peuvent appuyer cinq (5) fois d'une durée de 0.5 secondes sur le déclic du microphone radio dans une fenêtre de dix (10) secondes; les feux seront en opération et demeureront actif pour 15 minutes. Les feux demeureront actifs pour 15 minutes et peuvent être réactivé comme requis. Utiliser la voie 65 -156.275 MHz.  <b>Carte:4278</b> <b>Éd. 03/16 (G16-010, 011)</b>
1006 H0998	Nine Mile Creek, quai	Extrémité du coin Sud du quai. 46 08 53 063 13 03.7	Fl R 4s	5.4	5	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, triangle rouge au centre. 5.0	Lum. 1 s; obs. 3 s Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.  <b>Carte:4466</b> <b>Éd. 03/16</b>
1218							Rayer du livre
1219							Rayer du livre
1264.1	Fox Dens Gully Bouée lumineuse EA30	Fox Dens Gully 47 52 50.8 064 31 37.1	Q R 1s	....	....	Rouge, marquée "EA30".	La bouée pourrait être déplacée pour convenir aux conditions changeantes du chenal. Saisonnier.  <b>Carte:4913</b> <b>Éd. 03/16 (G16-018)</b>
1272.1	Havre Miscou Bouée lumineuse EA36	Fox Dens Gully 47 52 56.4 064 30 58.7	Q R 1s	....	....	Espar rouge marquée "EA36".	Saisonnier.  <b>Carte:4913</b> <b>Éd. 03/16 (G16-017)</b>
1272.12	Miscou Channel Bouée lumineuse EA40	Fox Dens Gully 47 53 0.7 064 30 37.1	Q R 1s	....	....	Espar rouge marquée "EA40".	En service 24h. Saisonnier.  <b>Carte:4913</b> <b>Éd.03/16 ( G16-015)</b>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 3/2016**

**PARTIE 5  
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
1272.13	Miscou Channel Bouée lumineuse cardinale Sud EAB	Fox Dens Gully 47 53 05.4 064 30 31.6	VQ(6) + LFL	W	10s	.....	En service 24h. Saisonnier.  Carte: 4913 Éd. 03/16 (G16-020)
1272.14	Miscou Channel – Bouée lumineuse Cardinale Nord EAA	Fox Dens Gully 47 53 05.3 064 30 29.8	Q	W	1s	.....	En service 24h. Saisonnier.  Carte: 4913 Éd. 03/16 (G16-019)
1272.26	Havre Miscou Espar lumineuse EA31	Fox Dens Gully 47 52 51.4 064 31 37.4	Fl	G	4s	.....	En service 24h. Saisonnier.  Carte:4913 Éd. 03/16 (G16-013)
1272.29	Havre Miscou Bouée lumineuse EA37	Fox Dens Gully 47 52 57.2 064 30 59.5	Fl	G	4s	.....	En service 24h. Saisonnier.  Carte: 4913 Éd. 03/16 (G16-014)
1272.3	Miscou Channel – Bouée lumineuse EA39	Fox Dens Gully 47 52 58.6 064 30 43.2	Q	G	1s	.....	Saisonnier.  Carte: 4913 Éd. 03/16 (G16-016)
1666.05	Terminal des croisières	Extrémité Ouest du duc d'Albe 50 11 50.6 066 23 03.9	Iso	R	2s	.....	2 Mât.  Fonctionne de nuit seulement. Entretenu par l'Administration portuaire canadienne. À longueur d'année.  Carte:1220 Éd. 03/16 (Q15-177)
1934	Pointe aux Prêtres Bouée lumineuse V6	Chenal Ile d'Orléans 47 02 59.1 070 46 59.3	Fl	R	4s	.....	Rouge, marquée "V6". Saisonnier  Carte : 1317 Éd. 03/16 (Q16-013)
2108	Pointe des Ormes - Bouée lumineuse C70	Champlain Chenal principal 46 18 05.4 072 34 36.1	Fl	R	4s	.....	Rouge, marquée "C70".  (Espar d'hiver). À longueur d'année.  Carte:1313 Éd.03/16(Q16-049)
2173	Île des Barques Bouée lumineuse S123	46 04 48.5 073 00 53.5	Fl	G	4s	.....	Verte marquée "S123".  (Espar d'hiver) À longueur d'année.  Carte:1312 Éd. 03/16 (Q16-021)

